

Quelle place pour le travail ?
Débat entre Carlo Vercellone et Jean-Marie Harribey
Propos recueillis par Sandra Moati

L'économie politique, « Faut-il défendre le revenu de base ? », n° 67, juillet 2015, p. 62-75

Question : *La création d'un revenu de base est-elle la bonne réponse face aux mutations du capitalisme contemporain ?*

CV : La crise systémique, à la fois économique, financière, sociale et écologique qui traverse le capitalisme contemporain nous impose de penser non seulement des alternatives sur le plan des politiques de court terme, mais aussi des réformes structurelles susceptibles de poser les jalons d'un modèle de société alternatif. Pour répondre à l'épuisement de la société salariale fondée sur ce que Gorz nommait le travail-emploi (pour bien le différencier du travail au sens anthropologique de ce terme), la proposition d'un revenu ou salaire social garanti inconditionnel et indépendant de l'emploi, pourrait avoir un rôle important – à condition de bien préciser ses fondements et le projet de société dans lequel il s'inscrit.

Le revenu « plancher » que représenterait le revenu social garanti (RSG) favoriserait le passage d'un modèle de précarité subie à un modèle de mobilité choisie, ainsi que la libération des forces vives d'une économie fondée sur la connaissance.

Le RSG s'apparente à une forme de réduction flexible du temps de travail étendue sur toute la vie. Il présente, par rapport à une réduction du temps de travail classique, un atout supplémentaire : celui de renforcer les pouvoirs de négociation de la force de travail. Il modifierait en effet le rapport de force à l'intérieur des entreprises. Les employeurs réduiraient le recours aux formes précaires d'emploi pour retenir des salariés disposant de davantage d'alternatives. Il se produirait en particulier une pénurie de main-d'œuvre dans l'économie des services industrialisés (à la «Mac Donald») consommateurs d'une grande quantité de travail précaire. Il en résulterait, y compris dans ces secteurs, une dynamique favorisant la sortie du taylorisme.

Le RSG, favoriserait également le pouvoir de négociation pour d'autres catégories d'emplois non salariés qui se développent de plus en plus. Ainsi, par exemple, les autoentrepreneurs ou ce qu'en Italie on appelle les « travailleurs autonomes de seconde génération »¹, dont la désalarisation n'est souvent que formelle, pourraient bénéficier de marges de manœuvres plus amples dans les rapports de sous-traitance et les relations contractuelles. En effet, un RSG leur permettrait de réduire leur temps de travail sans subir une amputation de revenu.

En outre, l'association d'une garantie permanente de revenu et de la réduction du temps de travail permise par le RSG favoriserait un transfert de main-d'œuvre des secteurs orientés vers une logique de rentabilité marchande vers les secteurs non marchands de l'économie sociale et solidaire et des communs de la connaissance.

Le RSG aurait enfin deux effets éminemment favorables sur l'essor d'une économie fondée sur le savoir. D'une part, il permettrait d'atténuer l'une des principales faiblesses qui a entravé le développement et l'autonomie du mouvement du logiciel libre : à savoir le manque de

¹ Il s'agit de collaborateurs extérieurs liés de façon permanente ou temporaire à l'entreprise.

ressources financières et de temps suffisants pour permettre une implication plus complète des «communes» dans leur développement.

D'autre part, le RSG favoriserait probablement un accroissement important du nombre d'étudiants et de la formation continue de la force de travail. Il consentirait de surcroît aux individus de choisir plus librement leur cursus d'études en évitant l'injonction de choisir des formations souvent hyper spécialisées en fonction des besoins de court terme du marché du travail. Ce qui, en dernière instance, affaiblit l'employabilité des individus dans la mesure où des savoirs trop spécialisés risquent de devenir rapidement obsolètes et bloquent les passerelles permettant le passage d'un champ de savoir vers un autre. En somme, et pour reprendre une expression de Gorz, il favoriserait le développement d'une « société de l'intelligence ».

Le RSG n'est bien sûr pas le seul instrument qui permette cette transition : il doit être articulé à un ensemble de réformes structurelles qui vont du développement des services collectifs du *welfare* à une réforme radicale du système des droits de propriété intellectuelle.

Finalement, en assurant une meilleure sécurisation des transitions entre différentes formes de travail et d'activités qui caractérisent de plus en plus les trajectoires des individus, le RSG permettrait de remplacer sans nostalgie le modèle fordiste de l'emploi stable à plein temps et la vie durant par un modèle que l'on pourrait qualifier de pleine activité et d'émancipation du travail salarié.

JMH : Il faut souligner qu'il existe de multiples variantes des propositions d'un revenu de base inconditionnel, qui se reflètent dans la variété des appellations, revenu social garanti, revenu d'existence, allocation universelle, salaire à vie, ou à l'autre bout de l'échiquier politique l'impôt négatif proposé par Milton Friedman. Une fois accepté le point de vue normatif, qui ne souffre pas de discussion, selon lequel nul ne doit être exclu de la société et chacun doit avoir des moyens décentes pour vivre, restent deux grandes questions que posent à mon avis l'ensemble des propositions autour d'un revenu garanti. La première porte sur la place du travail dans la société. La deuxième concerne la validation sociale des activités.

La première question, celle de la place du travail, peut être considérée de deux points de vue. Sous l'angle philosophique, c'est une vieille question qui divise les philosophes : le travail est-il l'essence de l'homme, facteur d'intégration, de reconnaissance sociale et d'accomplissement de l'être humain, ou bien est-il simplement aliénant ? Entre Hegel et Hannah Arendt, le dilemme semble insurmontable. De nombreux théoriciens du revenu d'existence penchent du second côté et dénie au travail sa valeur d'intégration dans la société. D'où leur engouement pour les thèses de la fin du travail et leur refus de faire du plein-emploi un objectif. D'où aussi, pendant longtemps, leur opposition à la réduction du temps de travail.

La place du travail est aussi bouleversée par les transformations du capitalisme. Elles nourrissent chez certains l'illusion qu'il existerait une source miraculeuse de richesse, en dehors du travail. Beaucoup ont été victimes de ce que j'appellerais le mirage de la financiarisation. L'intensification de la circulation des capitaux a pu faire croire que les marchés financiers étaient devenus le lieu où la richesse se crée. Ou encore, certains ont

avancé que le revenu d'existence pourrait être une rente prélevée sur la masse de richesse accumulée par l'humanité. Au mépris du principe économique de base qui veut que tout revenu pérenne ne peut provenir d'un prélèvement sur un stock mais doit être issu de l'activité courante.

Pour d'autres, théoriciens du capitalisme cognitif, le travail a cessé d'être productif, la valeur se créerait hors de la sphère du travail. Mais ils confondent la catégorie de travail et le cadre social, institutionnel et technique dans lequel il s'exerce. Je crois qu'il y a dans cette thèse deux incohérences. La première concerne l'augmentation de la productivité du travail grâce aux connaissances et aux techniques, qui confirme et non pas infirme la loi de la valeur issue de la critique de l'économie politique : plus la productivité du travail augmente, plus la valeur individuelle des marchandises tend à baisser. L'introduction généralisée du savoir dans les processus de production, prédite par Marx dans les *Grundrisse*, n'infirme pas la *loi de la valeur*, elle signifie la *baisse de la valeur*, conformément à cette loi. La deuxième incohérence concerne la subsumption de l'ensemble de la vie par le capital, qui ne restreint pas la sphère du travail et de la productivité, mais l'élargit. Cela étant, Carlo Vercellone est le seul théoricien du capitalisme cognitif empruntant une partie du même chemin que moi.

Q. Avant de laisser Jean-Marie Harribey développer sa deuxième objection, pouvez-vous préciser votre position sur cette question du travail, et plus largement, la spécificité de votre approche par rapport à d'autres courants en faveur d'un revenu de base inconditionnel ?

CV : Je tiens d'abord à préciser un point important. À mon avis, nous ne sommes pas confrontés aujourd'hui à une société de la fin du travail, même s'il ne faut pas sous-estimer l'importance du processus de destruction d'emplois, induit par la robotisation et d'autres formes d'automatisation algorithmiques qui remplacent de plus en plus aussi des tâches considérées comme intellectuelles.

Le capitalisme cognitif n'est pas uniquement une économie intensive en savoir, c'est aussi une économie intensive en travail, même si ce dernier se déploie de plus en plus souvent à travers des formes qui échappent à la norme classique du travail-emploi ou travail salarié. Les activités non marchandes recèlent d'énormes gisements de travail, notamment du côté de la production de l'homme par l'homme (santé, éducation...), ou encore dans le développement des communs, à l'image des mouvements du logiciel libre ou des makers². Néanmoins le plein développement de ces activités intensives en connaissance suppose une politique favorisant l'essor d'une société fondée sur la primauté du non-marchand.

C'est la raison pour laquelle la justification première d'un RSG ne peut reposer sur la seule nécessité d'endiguer les effets pervers du chômage de masse et de la précarité, mais doit s'appuyer sur un réexamen et une extension de la notion de travail productif à l'âge du capitalisme cognitif.

De la même façon, la justification du revenu garanti ne peut s'appuyer sur le seul principe éthique. Nous³ nous démarquons aussi des approches, comme celle de Philippe Van Parijs,

² Terme anglais désignant une personne qui fabrique quelque chose elle-même, souvent à l'aide de technologies numériques, telles que des imprimantes 3D. Grâce à l'extension de la logique de l'open source et du copy left à la production de matériel, leur activité crée d'énormes possibilités d'autoproduction et d'échanges.

³ Carlo Vercellone et Jean-Marie Monnier

qui mettent l'accent sur l'individu isolé sans articuler leur réflexion à une analyse des transformations des rapports sociaux et des rapports de travail. Ces propositions aboutissent d'ailleurs à considérer le revenu de base comme un revenu secondaire, de redistribution, non comme un revenu primaire.

Je suis d'accord pour dire que le travail est bel et bien l'essence de l'homme. Et je ne souscris pas à l'idéal de société que représenterait la société antique grecque – où les esclaves seraient remplacés par des machines. Je pense que cette double dimension du travail que vous avez pointé, celle de la créativité et celle de l'aliénation, sont des éléments que l'on peut disjoindre. Pour ce faire, il faut distinguer – et Marx distinguait - d'un côté le *procès de travail*, et de l'autre, le *procès de valorisation* (du capital). Le *procès de travail* désigne une condition éternelle de l'activité humaine, par laquelle les hommes coopèrent en tant que sujets pour produire des valeurs d'usage, et ce faisant en transformant la nature c'est la nature même de l'homme qui est modifiée. De ce point de vue, le travail ne permet pas seulement de satisfaire des besoins. C'est aussi une activité qui permet aux hommes d'exprimer leur créativité et d'extérioriser leur subjectivité dans des objets, des relations sociales, bref, de réaliser leur humanité. Le *procès de valorisation*, lui, soumet à sa logique le *procès de travail* et donne lieu au travail aliéné. Le travail salarié subordonné n'est plus qu'un simple moyen d'obtenir un revenu.

Le travail n'est pas une invention du capitalisme industriel. L'homme artisanal, émancipé des servitudes féodales au temps de la révolution communale et de la Renaissance est une figure du travail émancipé qui replace le travail au centre de la société et de la citoyenneté. Ensuite, le capitalisme s'est développé, d'abord dans la sphère marchande et financière – c'est l'âge du capitalisme mercantiliste – puis, peu à peu, il a dépossédé les artisans de leurs savoirs, a pris le contrôle du travail en le soumettant à la norme du travail abstrait.

Pourquoi parler de crise de la loi de la valeur ? Il faut préciser deux choses : la crise de la loi de la valeur-temps de travail est l'expression endogène de la dynamique à travers laquelle le capitalisme diminue au minimum le temps de travail, de telle sorte que la valeur des marchandises chute et avec elle les profits qui leurs sont associés ; d'où le renforcement de la logique rentière dans le capitalisme cognitif qui, au moyen des droits de propriété intellectuelle, s'efforce de faire survivre le primat de la valeur d'échange de manière artificielle. Cette tendance n'enlève rien au fait que le travail, notamment dans sa dimension cognitive, reste la source de la valeur et de la plus-value, même s'il ne peut plus être mesuré en unité de travail simple, de travail abstrait non qualifié.

C'est dans cette perspective, celle d'un capitalisme fondé sur la connaissance et le travail cognitif, que nous concevons le RSG comme un revenu primaire. Nous nous fondons sur deux constatations principales.

La première renvoie au fait stylisé, souvent évoqué aussi par les économistes *mainstream*, selon lequel la part du capital intangible (éducation, formation, santé, RD) serait désormais le principal facteur de croissance et aurait dépassé la part du capital matériel.

Cela a au moins deux implications. La première est que les conditions de reproduction de la force de travail sont désormais devenues productives. La source de la richesse des nations se développe de plus en plus en amont des systèmes de production des entreprises. L'autre

implication, est que le véritable secteur moteur de l'économie de la connaissance ne se trouve pas uniquement dans les laboratoires de R&D des firmes mais dans les institutions du *welfare state* qui garantissent la reproduction d'une intellectualité diffuse.

Le deuxième constat porte sur le travail lui-même et son organisation. Le travail cognitif est une activité de réflexion et d'échange des savoirs qui se développe autant en dehors que durant l'horaire officiel de travail. Il en résulte, sous la pression de la précarité et du management par le stress, une forte augmentation du nombre d'heures de travail non rétribuées, qui donnent lieu à une forte croissance de la plus-value absolue. Cette tendance est renforcée par le rôle croissant du «travail du consommateur» favorisé par le développement des technologies de l'information et de la communication et d'internet. C'est ainsi que le modèle de profit des grands oligopoles d'internet repose en grande partie sur l'appropriation privée du travail gratuit effectué par une multitude d'individus sur le web.

Autre caractéristique du travail cognitif, il est capable d'auto-organiser la production, aussi bien à l'intérieur de l'entreprise qu'à travers de multiples formes de coopérations autonomes, au-delà des modèles du marché et de la hiérarchie, dont le logiciel libre est un cas emblématique. Des deux fonctions du capitaliste que distinguait Marx, celle de chef d'orchestre et celle despotique d'extraction de la plus-value, il ne reste souvent plus que la seconde. Les formes d'organisations autonomes s'avèrent dans bien des cas supérieures, en terme d'efficacité, aux entreprises capitalistes.

C'est sur ces constats que se fonde le principe d'un RSG comme revenu primaire. Ce principe repose sur une extension de la notion de travail productif qui se justifie d'un double point de vue.

Le premier a trait au concept de travail productif, pensé selon la tradition dominante au sein de la théorie économique, comme le travail qui produit des marchandises et engendre des profits. Il s'agit là du constat selon lequel nous assistons à une extension importante des temps effectifs de travail qui, sans être pris en compte par sa mesure officielle, participent à la création de la valeur ajoutée captée par les entreprises. À ce propos, on pourrait dire que le RSG s'apparente à un salaire socialisé, fondé sur la revendication de la rémunération collective de cette dimension du travail créateur de valeur.

Mais il y a aussi une deuxième justification. Elle renvoie cette fois au travail qui produit des valeurs d'usage, des richesses qui échappent à la logique marchande et à celle du travail salarié subordonné. Au total, il s'agit de rompre sur le plan de la pensée et de l'imaginaire collectif avec l'identification historique abusive que le capitalisme a établi entre travail et travail salarié et, avec elle, entre travail salarié et revenu. Il s'agit d'affirmer que le travail peut être improductif de marchandises et de capital, mais être productif de richesses non marchandes et donc donner lieu à une contrepartie en terme de revenu.

JMH : J'ai de nombreux points d'accord avec ce qui vient d'être dit. Je soutiens depuis longtemps que le travail effectué dans la sphère non marchande, comme l'éducation publique par exemple, est productif de valeur pour la société, au sens économique du terme, c'est-à-dire valeur en tant que fraction du travail collectif, et pas seulement de valeurs d'usage. Pour autant, quand Carlo affirme que le RSG est un revenu primaire, cela pose à mon avis une

question délicate : peut-on considérer que l'activité que je choisirais librement relèverait de la même logique ?

Cela m'amène à mon autre et principale objection : elle concerne la validation sociale des activités.

L'hypothèse d'inconditionnalité suppose qu'un individu pourrait autovalider les activités auxquelles il choisirait librement de s'adonner. Alexandre le bienheureux peut-il autovalider le fait qu'il regarde passer les oiseaux dans le ciel... ? À mon avis, la réponse est non. Pour des raisons qui ne sont pas seulement morales, mais qui renvoient fondamentalement à l'institution sociale que constitue la monnaie.

Un revenu distribué en monnaie exige une validation collective, que ce soit par le marché –, c'est le saut périlleux de la marchandise dont parlait Marx –, ou par la collectivité à travers une décision politique (financer par l'impôt une éducation publique par exemple). Il n'y a pas d'autre manière de valider le versement d'un revenu monétaire. Et ce versement ne peut intervenir avant que la validation ait lieu. L'autovalidation est un oxymore. La validation de mon activité libre ne peut être de mon propre fait. Elle ne peut venir que du reste de la société, que ce soit au niveau de l'État, d'une collectivité locale ou du tissu associatif.

L'oubli de cette exigence me paraît être le point faible de toutes les propositions de revenu garanti.

CV ; L'élément clé de notre proposition est qu'elle renverse la critique morale selon laquelle on ne peut verser un revenu qu'en tant que contrepartie d'un travail : la contrepartie en travail existe déjà, c'est la contrepartie en revenu qui manque. Le RSG vient combler ce décalage.

Concernant la monnaie, le RSG nous renvoie à ce qu'est l'essence d'une économie monétaire de production. Je fais référence au fait qu'il existe une asymétrie fondamentale dans les conditions d'accès à la monnaie, entre la classe des capitalistes et la classe de ceux qui ne peuvent accéder à la monnaie que par un emploi salarié et dépendent donc des anticipations des capitalistes concernant le volume de la production considéré par eux comme rentable. Le RSG permettrait d'atténuer cette asymétrie monétaire fondamentale. Il atténuerait la contrainte monétaire à la base du rapport salarial.

L'institution d'un RSG instaurerait ce que j'appelle une monnaie du commun, permettant de rendre soutenable un ensemble d'activités qui pourraient ainsi être socialement rémunérées. Il suppose une réforme monétaire fondamentale, mais aussi une profonde réforme fiscale. En effet, il n'y a pas à nos yeux de contradiction entre le financement monétaire et le financement fiscal du RSG. Les deux devraient être mobilisés. Dans un premier temps, un financement par création monétaire pourrait énormément faciliter la transition. Mais ensuite la phase de consolidation nécessiterait de profondes réformes fiscales pour en assurer la pérennité. Nous avons fait en 2002 un travail avec Jean-Marie Monnier pour montrer la faisabilité d'un RSG correspondant à la moitié du salaire médian, soit 800 euros environ aujourd'hui, sans toucher à notre système de protection sociale. Cela suppose une vraie révolution fiscale dont les grands axes seraient les suivants : un renforcement de la progressivité des prélèvements, une taxation des transactions financières, une fiscalité des brevets et notamment des brevets dormants, et la taxation des grands oligopoles d'internet qui exploitent le travail gratuit des

consommateurs, dans la veine de ce que propose le rapport Collin et Colin. Mais ce travail devrait être actualisé et approfondi.

JMH : Puisque le paiement passe par l'impôt, il ne s'agit pas d'un revenu primaire s'il n'a pas été précédé par la validation collective de telle ou telle activité. Sinon on retombe sur la contradiction évoquée auparavant : l'impossible auto-validation.

CV : Tu as apporté une contribution essentielle en montrant que le travail dans les services publics devait être considéré comme créant de la valeur monétaire. Le revenu d'un enseignant est d'ordre primaire. Ce n'est pas parce qu'il est payé par la fiscalité qu'il n'est pas productif. Je n'arrive pas à comprendre ta difficulté à étendre cette reconnaissance aux activités qui échappent à la norme du public et du privé. La logique des communs peut être un troisième élément qui s'inscrit entre la logique du privé et la logique administrative du public, qui peut recevoir une validation politique en tant que revenu primaire.

JMH : Les multiples activités que les citoyens exercent hors de la sphère du travail, comme animer une équipe de foot, chanter dans une chorale, ne peuvent être considérées de la même façon que les activités qui s'exercent dans la sphère marchande, dans les administrations ou même dans les associations fournissant un service monétarisé. Ce sont deux registres totalement différents.

Certes, ces sphères ne sont pas totalement étanches : la reproduction de la force de travail doit beaucoup au travail gratuit effectué par les femmes dans la sphère domestique. Mais peut-on en tirer la conséquence qu'il faut que ce temps soit monétarisé ? Beaucoup de féministes actuellement s'insurgent contre la réintroduction de l'idée d'un salaire maternel par le biais d'un revenu de base, qui ferait en sorte de revenir sur ce qu'on peut considérer comme un acquis, à savoir la liberté d'exercer un emploi, fut-il salarié ou aliéné...

Plus généralement, il y a une limite à l'extension de la définition du travail productif et il existe des activités qui n'ont pas vocation à être monétarisées. L'extension du travail productif de la valeur ne peut pas être calquée sur la notion de valeur d'usage. On se tirerait une balle dans le pied en outrepassant cette frontière, qui me semble être tracée par cette notion de validation collective. Cette validation est ce qui dessine la frontière entre ce qui relève de la monnaie et ce qui n'en relève pas.

J'irais plus loin : la revendication d'un revenu inconditionnel est porteuse d'une dynamique dans laquelle il n'y a plus que des arbitrages privés, il n'y a plus de société. Margaret Thatcher disait : la société n'existe pas, il n'y a que des individus. Je crains que la proposition d'un revenu garanti nous fasse courir le risque de verser dans une logique individualiste. D'ailleurs les libéraux intelligents l'ont bien compris, ils sautent dessus.

C'est un impensé majeur qui est aussi un problème éthique. J'ai besoin du regard des autres, de la reconnaissance des autres pour valider mon activité. Pour qu'il y ait des rapports sociaux, il faut un aller-retour.

CV : L'inconditionnalité ne signifie pas le refus de la validation sociale ni que tout serait affaire d'arbitrage privé. Elle a trois justifications fondamentales.

Tout d'abord, seule l'inconditionnalité peut permettre le libre développement d'activités et de forme de coopérations éminemment productives, comme dans le cas du logiciel, des *makers* ou de tous les réseaux associatifs qui produisent de la richesses et non de la valeur marchande. La question de la validation politique de ces activités est essentielle pour empêcher qu'elles ne retombent sous la coupe de la logique marchande. C'est ce qui est arrivé à Linux : les *communers* manquaient de temps libre et de ressources financières, IMB et d'autres ont capturé Linux dans leur modèle d'affaires et aujourd'hui 80 % du programme de Linux est écrit par des salariés qui travaillent pour Google, IMB et d'autres. Ce qui ne peut pas ne pas avoir une influence sur les objectifs mêmes de la programmation.

Ensuite, l'inconditionnalité est une forme d'égalitarisme qui refuse la prétention de plus en plus arbitraire d'établir un rapport entre droit au revenu et effort individuel dans une société où les gains de productivité, où la création de savoirs et de richesses sont une œuvre collective.

Enfin, l'inconditionnalité empêche la stigmatisation inéluctable associée à la conditionnalité et à la demande de contreparties et de preuves de la bonne volonté des bénéficiaires comme le montre toute l'histoire des tentatives de distinguer entre bons et mauvais pauvres, avec les conséquences que l'on connaît bien. Seule l'inconditionnalité permet de rompre avec la logique qui fait du travail salarié la norme à laquelle tous doivent se conformer.

JMH : Cette question de la stigmatisation mérite attention. Quelle serait la différence, en terme de dignité humaine, entre un individu qui perçoit une prestation sociale traditionnelle du fait qu'il est privé d'emploi et un individu qui perçoit une allocation universelle mais ne perçoit que celle-là parce qu'il n'a pas accès à toutes les sphères de la société ? Là je rejoins Gorz quand il disait qu'il fallait que les individus puissent s'insérer dans toutes les sphères de la vie sociale – dont celle du travail, qui est un facteur d'intégration sociale essentiel.

Le danger d'une priorité absolue donnée à un revenu garanti serait de faire une croix sur l'objectif de plein emploi et sur l'insertion de tous les individus à tous les compartiments de la vie sociale. Plutôt que de condamner les uns à rester sur la touche tandis que les autres travaillent toujours plus longtemps, il faut réduire le temps de travail pour résorber le chômage. Je pense à la réduction du temps de travail comme un projet collectif, c'est-à-dire comme un projet de péréquation des gains de productivité sur l'ensemble de la collectivité. Car – là dessus nous sommes d'accord – on ne peut imputer précisément les gains de productivité à tel ou tel individu car ils sont permis par l'ensemble des infrastructures de la société.

Le revenu de base, en prétendant dépasser le salariat, risque de l'affaiblir, et d'affaiblir aussi toutes les protections et droits sociaux qui entourent le salariat. Robert Castel définissait le salariat non pas seulement comme le lien de subordination du salarié à son employeur, mais aussi comme l'ensemble des protections sociales qui tendent à devenir universelles. C'est vers l'universalisation de la condition salariale qu'il faut tendre, plutôt que vers l'élagage du salariat.

Même si les partisans du RSG acceptent aujourd'hui l'idée d'une réduction du temps de travail, ils sont à mon avis victimes de l'illusion que l'on peut la rendre compatible avec le RSG. Je pense au contraire qu'il faut faire en sorte avant tout que le chômage diminue par une

réduction très massive du temps de travail. La RTT est un projet collectif, alors que le RSG renvoie chacun à la sphère individuelle.

Une fois le revenu de base inconditionnel versé à tous, chacun ferait « son choix librement » d'offrir ou non sa force de travail. La société ayant accompli son devoir, les problèmes sociaux ne seraient plus sociaux puisqu'ils seraient renvoyés à la sphère privée. En outre, on ne peut faire l'impasse sur l'aubaine que représenterait pour les employeurs un tel revenu universel qui les dispenserait de rémunérer décentement la force de travail. Derrière l'idée de revenu de base, il y a le danger d'une flexibilité accentuée du travail, et non d'un renforcement du pouvoir de négociation des salariés.

De plus, la proposition parfois entendue de financer ce revenu par la suppression de toutes les prestations sociales actuelles (RSA, retraite, chômage, famille et pourquoi pas maladie...) annihilerait toute la redistribution que procurent ces prestations, qui sont celles justement qui sont le plus redistributives. Le revenu d'existence serait-il donc financé par les plus pauvres ?

CV : Il faut souligner l'opposition entre notre proposition et celles d'inspiration libérale, à la Friedman, où la mise en place d'un RSG aurait pour contrepartie la démolition du système de protection sociale. Notre proposition préserve les acquis du *welfare state* et vise à poursuivre la logique de socialisation de l'économie commencée avec le développement du système de protection sociale.

Dès lors le versement d'un RSG indépendant de l'activité salarié ne pourra que renforcer le rapport de force des travailleurs à l'égard du capital. Pensons par exemple à l'effet qu'aurait la mise en place d'un RSG sur des services industrialisés à la Mac do qui reposent sur la possibilité de bénéficier d'une énorme masse de travailleurs précaires n'ayant pas la possibilité de négocier leur conditions de travail. Avec un RSG, je peux m'opposer à des conditions de travail inacceptables.

Par ailleurs, la revendication du RSG et celle de la RTT ne sont pas du tout antagonistes, mais complémentaires. Elles se renforceraient l'une l'autre. Précisément parce que le RSG permet de développer des activités autonomes, en dehors de la sphère du travail salarié, mais en même temps garantit un renforcement des rapports de force dans le secteur marchand...

Plus fondamentalement, la question est de savoir vers quel type de société on veut se diriger. L'approche de JMH reste liée à une idée du plein emploi salarié, proche de l'âge d'or du modèle fordiste keynésien. Elle est sous-tendue par le vieux principe socialiste « à chacun selon son travail ». Je préfère le principe communiste du Marx de la « Critique du Programme de Gotha »⁴ : « de chacun selon ses possibilités, à chacun selon ses besoins », étant entendu que le travail est aussi pour l'homme un « besoin » essentiel de réalisation de sa créativité, de son être social.

JMH : Le « de chacun selon ses possibilités, à chacun selon ses besoins » est un principe auquel j'adhère aussi, mais il doit s'appliquer dans la sphère du travail socialement validé et il

⁴ C'est un texte de Karl Marx pour critiquer le programme du congrès d'unification du mouvement socialiste allemand qui s'est tenue à Gotha en 1875 : en particulier, Marx y précise la place du travail, qui, bien que seul créateur de valeur, n'est pas la source de toute richesse, puisque la nature est l'est aussi. Voir Éditions sociales, 2008.

ne peut en être autrement. Sauf à faire l'impasse sur des normes d'emploi décentes et sur l'intégration de tous dans une vie sociale accomplie. Le mérite des débats sur le revenu d'existence est de poser des questions fondamentales : qu'est-ce que la valeur fondée sur le travail ? Quel sens a la valeur du travail lui-même, c'est-à-dire quelle est sa place dans la société ? À quoi sert et d'où vient la monnaie ? Et finalement, qu'est-ce qui fait société ? Mais justement, la réponse à ces questions ne peut être trouvée que si tous les individus peuvent s'insérer dans toutes les sphères de la société.